

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

**Synthèse de l'atelier de concertation Agriculture et Forêt
06 juillet 2022 (matin)**

08/11/22

Nombre de participants : 16 (élus et partenaires techniques).

ICEBREAKER – LE DEBAT MOUVANT

Pour adopter une posture participative, un temps collectif appelé « débat mouvant » a été proposé aux participants. Chacun a été invité à se positionner de part et d'autre d'une ligne centrale pour exprimer son positionnement par rapport à une affirmation. Chacun a pu s'exprimer, argumenter son choix en vue d'engager un débat sur les différents sujets.

- **Affirmation n°1 : On peut faire de la concertation sur tous les sujets.**

La majorité des participants s'est positionnée pour répondre par l'affirmative à l'énonciation de cette phrase et quelques-unes ont exprimé un avis mitigé, voire un désaccord.

En accord avec l'affirmation :

- « Politiquement parlant on peut parler de tout avec tout le monde, c'est la démocratie ».
- « Tout le monde peut être concerté mais il n'est pas possible de faire un consensus total ».
- « Si le niveau d'information est suffisant alors la concertation est possible ».
- « La concertation ne veut pas dire décision, donc tous les sujets peuvent être abordés ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « Actuellement c'est celui qui parle le plus fort qui a raison ».

Avis mitigés :

- « On peut concerter tout le monde mais il faut que les personnes aient le même niveau d'information ».
- « Les sujets sur les biens communs ne peuvent pas être concertés, on ne fait pas ce que l'on veut ».

- **Affirmation 2 : La TVBN est une source de développement économique.**

Le positionnement a été mitigé.

En accord avec l'affirmation :

- « La TVBN assure des services écosystémiques alors oui elle participe au développement économique. Le maintien des paysages permet par exemple de favoriser le tourisme ».
- « De nouveaux systèmes peuvent être mis en place et permettre un développement économique (agroforesterie) ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « C'est une vision utilitariste de la nature ».
- « S'il existe une protection et une sanctuarisation abondante alors non la TVBN ne peut pas être source de développement économique ».

Avis mitigés :

- « Il faut que l'économie circulaire soit mise en place avant pour que la TVBN puisse être un facteur de développement économique ».
- « Cela va dépendre des outils mis en place et de comment la ressource économique est manipulée ».

GRILLE DE PRODUCTION INDIVIDUELLE

Pour dresser collectivement un diagnostic de la TVBN sur le territoire, il a été proposé aux participants un temps de réflexion individuel pour identifier les aspects positifs et négatifs de la TVBN sur le territoire de l'EPN en lien avec la thématique de l'agriculture et des forêts.

À noter que les éléments ont été retranscrits tel que formulés par les participants.

Agriculture :

+	-
- Assurer une biodiversité (pollinisation). - Prise de conscience sur les différents polluants environnementaux. - Qualité de l'eau potable et ruissellements. - Haies choisies mais non imposées. - Jachère sur des petits îlots ou pointes de parcelles. - Remembrement raisonné. - ZNT : couloirs écologiques auprès de l'habitat. - Chemins ruraux (usages partagés). - Trame noire. - Zones de refuges / continuités. - De plus en plus de système innovant en agriculture. - Amélioration du cadre de vie. - Biodiversité dans les vallées (cf. Iton). - Pratiques agricoles en évolution. - Prise de conscience de la profession. - Un très grand secteur rural. - Volonté de « construire » des projets. - Un dynamisme agricole et professionnel. - Divers programmes de restauration.	- Contraintes économiques (nouvelles filières difficiles à mettre en place). - Indemnisation pour les agriculteurs. - Elagages à la charge de l'agriculteur. - Baisse de la biodiversité. - Baisse de la diversification des cultures. - Difficulté à mettre en œuvre des changements de pratiques propices à la TVBN. - Pas encore assez de débouché économique. - Réglementation trop contraignante (pas leur mot à dire). - Manque de connaissances sur le sujet. - Suppression de terres agricoles. - Uniformisation des espaces. - Grandes plaines céréalières. - Îlots forestiers isolés. - Gros pôles urbains. - Peu de prairies / d'élevages / de haies. - Peu de haies. - L'agriculture est une activité économique en cycle long (inertie). - Complexification de la réglementation. - Clôtures électriques qui fragmentent la circulation des espèces. - La connaissance des espèces et du territoire.

Forêt :

+	-
- Impulser le renouvellement de la charte forestière. - Amélioration des connaissances sur les secteurs manquants. - Augmenter les connectivités des massifs forestiers. - Réhabilitation de certains habitats en régression. - Enjeu pédagogique avec le public. - Protection physique des sols. - Maillon essentiel à la TVBN. - Territoire de chasse. - Îlot de fraîcheur lors des grandes périodes de chaleur. - « Poumon vert ». - Forêt : un lieu de ressources (production, paysages, biodiversité...). - Lutte contre le réchauffement climatique. - Notion d'identité du territoire et du paysage (patrimoine).	- Impact sur les forêts privées ? (Maîtrise foncière de la forêt). - Démarche de volontariat. - Morcellement de la propriété ? - Mono spécificité des essences. - Concentration de gibiers en cas de clôtures fixes. - Incompatibilité entre le besoin et l'exploitation du bois pour l'énergie. - Difficulté à concilier préservation et faire connaître au grand public. - Développement d'entreprises. - Le projet de plantation ou de réglementation de droit d'urbanisme à proximité des forêts peuvent être un frein au développement du territoire, de l'agriculture et de l'urbanisme conventionnel.

PARTAGE EN COLLECTIF

À la suite de ce temps individuel, il a été proposé aux participants de partager les éléments mis en avant et de cibler des premiers enjeux concernant la mise en œuvre de la TVBN en s'appuyant sur une matrice écrite de restitution.

Agriculture :

Synthèse écrite collective :



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Mercredi 06 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

AGRICULTURE



- Jachère dans les petits clos cultivé et coins de parcelles avec différentes formes d'exploitation (mécanique).
- Mares ++ et proches des terres agricoles (relation positif pour ZNT à côté des terres agricoles).
- La corrélation entre gestion des mares et terres agricoles.
- Le développement des chemins ruraux, tourisme et diversification des milieux (la production agricole) => participe à la TVBN, augmente la biodiversité.
- Le développement de nouvelles filières.
- L'EPN est grand territoire rural.
- La prise de conscience des enjeux climatiques.
- Le PAT (Projet Alimentaire Territorial).
- La ferme pédagogique.
- Le projet en développement pour favoriser la biodiversité (plantation fleurs des champs / ...).
- Le dynamisme agricole.



- Les ZNT nécessitent des conditions de rémunération (offrent un couloir écologique entre les champs et les habitations).
- La cohabitation entre agriculteurs et habitants.
- Le choix de mettre des haies (haies gérées de façon raisonnées), pose la question de la mitoyenneté (commune / agriculteur).
- Le besoin de travailler sur la coopération entre les agriculteurs.



- Un frein pour l'agritourisme.
- L'accompagnement des projets est à développer.
- Le peu de biodiversité et le peu de prairies.
- L'agriculture c'est sur le temps long.
- Le besoin d'actualisation des données (agriculteurs) et baisse du nombre d'agriculteurs.
- Le manque de budget.
- À Saint André se pose la question de la haie (valorisation / entretiens).

Les premiers enjeux :

- Renouer un dialogue (agriculteur, riverain et politique).
- Discours positif.
- Communiquer.
- Augmenter la richesse des connaissances du territoire.
- Avoir confiance.
- Sensibiliser.
- Coopération / mutualisation.
- Formation.
- Informer.

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- Le développement du PAT (Plan Alimentaire Territorial) en cours.
- La diversification des cultures agricoles.
- Le développement de la biodiversité dans les vallées.
- La TVBN peut avoir un impact sur les paysages.

- « La TVBN c'est un outil, un levier, il ne faut pas le mettre sous cloche ».
- « La TVBN est un outil qui permettra d'apporter une forme de résilience pour l'agriculture et qui fera évoluer nos systèmes agricoles ».
- La prise de conscience de l'importance de la biodiversité.
- La préservation des terres agricoles sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette).
- Le dynamisme fort au sein du monde agricole.
- Les ZNT (Zones de Non-Traitement) : « C'est une opportunité, cela peut permettre la transition écologique le long des habitations, cependant cela doit être rémunéré ».

Aspects négatifs :

- La baisse des services écosystémiques.
- L'arrachage des haies.
- Les activités agricoles intensives.
- L'entretien des haies sur les diverses terres agricoles.
- « Il faut travailler sur la coopération entre les agriculteurs, mais aussi sur la polyvalence et la mutualisation de leurs compétences » (cf mutualisation avec la collectivité).

Points de vigilances :

- « Il ne faut pas revenir à des zones de non-production avec les jachères ».
- « On arrive au bout de la chimie, il va falloir développer de nouvelles manières de faire ».
- « On ne transformera pas toutes nos terres en maraîchage ».
- L'eau potable (ruissellement = pollution des eaux).
- Le développement de nouvelles filières : « S'il y avait une solution miracle ça ferait longtemps que les agriculteurs l'auraient mise en place ».
- « Pour convaincre les agriculteurs, il faut leur parler d'économie ».
- « Il faut montrer les choses positives qui sont faites ».

Propositions :

- « Il faudrait isoler des espaces végétalisés à proximité des centres bourg ».
- « Créer des haies non cultivées au bord des bois ».
- « Mettre en place des haies en cœur de centre bourg ».
- « Parler des agriculteurs dans les abris bus pour sensibiliser le grand public ».

Forêt :

Synthèse écrite collective :



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Mercredi 06 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

FORÊT



- La fonction climatique (îlot de fraîcheur) et la gestion des eaux.
- La mise en place du schéma TVBN permet de renforcer / réhabiliter les continuités (ex : agroforesterie).
- L'existence de projets d'îlot de vieillissement et d'îlot de libre évolution.
- La régulation des usages via TVBN.
- La richesse écologique des lisières et des espaces de transition entre milieux.
- La protection de l'usage des sols.
- L'image positive auprès du public (patrimoine).
- La TVBN est un outil pédagogique.
- La TVBN permet d'identifier et de préciser les besoins compensatoires.
- La diversité des essences dans les boisements.



- La comptabilité entre le besoin économique (bois énergie) et la préservation.
- Le manque de levier sur les propriétés privées (morcellement de la propriété ; manque de documents de gestion).
- Le manque de cordons boisés pour relier les petits boisements (milieux agricoles et ripisylve).
- La difficulté d'application du schéma TVBN (Pas de portée réglementaire).
- Les boisements monospécifiques dans les forêts privées.
- La problématique des clôtures.

Les premiers enjeux :

- Rétablir des connexions diversifiées entre les milieux boisés.
- Fournir des outils réglementaires pour la mise en place des actions TVBN.
- Mobiliser des porteurs de projets et accompagner les collectivités (lien avec la compensation).
- Renforcer la multifonctionnalité des forêts.
- (Faire vivre la TVBN) : Concertation continue / suivi de la démarche (Enjeux d'appropriation par les habitants).

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « Même s'il y a toujours de la chasse et de l'entretien ça n'empêche pas la TVBN ».
- « Les chasseurs peuvent voir dans la TVBN un profit pour le développement des espèces et des migrations ».
- « Certaines communes imposent de renouveler le peuplement avec une espèce autochtone ».
- « Saint Michel est une forêt riche dans laquelle il y a de nombreux usages ».

Aspect négatif :

- « Il y a un aspect négatif sur la comptabilité entre le besoin économique et la préservation ».
- « C'est parfois problématique par rapport aux propriétés privés où il y a un manque de document de gestion ».

- « Ce qui manque ce sont des corridors boisés, il n'y a pas de connexion entre les forêts ».
- « L'utilisation d'une seule essence n'est pas intéressante pour les espèces ».
- « Il y a de moins en moins de pratiques forestières aujourd'hui. Certains endroits sont à 20-30 kms d'une forêt ».
- « Le PLU peut ajouter des contraintes réglementaires mais ce n'est pas obligatoire ».

Point de vigilance :

- « Tout va dépendre de comment la forêt est exploitée, de comment elle est gérée ».
- Concernant l'agroforesterie : « beaucoup de bienfaits mais méconnus des agriculteurs il faut les informer ».
- L'importance de la diversité (essentiel au même titre que les haies).
- L'importance des lisières forestières : riche en espèces ; espaces souvent gênant ; corridors boisés.
- « Le message à faire passer c'est que la compensation c'est un échec : il faut réussir à préserver et à l'inverse la compensation est bénéfique s'il y a une diversification ».
- L'enjeu de la sensibilisation est importante auprès des habitants.
- « Les clôtures autour des propriétés privées, empêche le déplacement des espèces ».

Questionnement :

- « Sur la propriété privée peut-il y avoir une mobilisation en faveur de la TVBN ? »

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

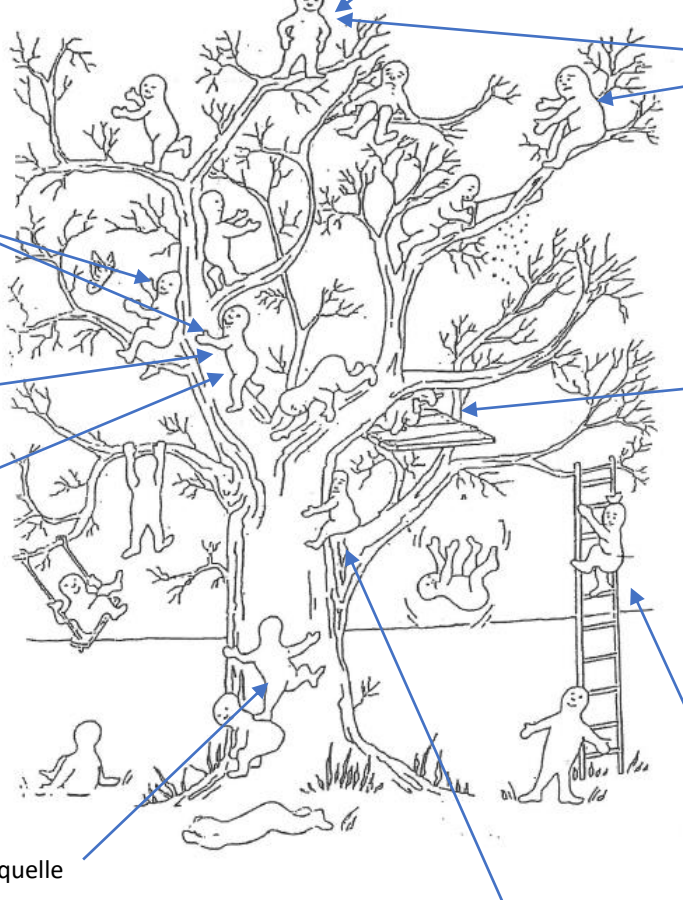
**Synthèse de l'atelier de concertation Milieux Aquatiques et Zones Humides
06 juillet 2022 (après-midi)**

08/11/22

Nombre de participants : 15 (élus et partenaires techniques).

ICEBREAKER – L'ARBRE DE POSITIONNEMENT

Pour adopter une posture participative, un temps collectif appelé « l'arbre de positionnement » a été proposé aux participants. Chacun a été invité à se positionner sur l'arbre en s'appuyant sur la position d'un personnage pour illustrer comment il se situe par rapport à la TVBN. Chacun a pu s'exprimer, argumenter son choix lors d'un temps d'échange collectif.



« J'ai des connaissances dans le cadre de mes missions, on découvre des espèces. Avec la mise en place de ce schéma on peut faire de belles découvertes ».

« Je travaille sur le sujet donc par rapport au grand public j'ai beaucoup de connaissances. Mais sinon j'ai une impression que l'on va être coupé dans notre élan (cf. loi résilience climat) ».

« Je suis naturaliste, on a construit le projet et je suis là pour construire quelque chose ».

« On a un travail pour la communication autour de la TVBN, peu de personnes savent ce que c'est ! »

« Il faut stabiliser la TVBN. On travaille chacun sur une trame, des efforts sont faits et pour aller plus haut il va falloir travailler ensemble, mettre en commun ».

« En chemin, je suis optimiste ».

« J'ai beaucoup de choses à apprendre mais j'avance. Les autres personnages vont m'apporter beaucoup ».

« Démarche complexe à laquelle on doit s'accrocher ».

« Je suis nouveau sur le territoire mais j'ai un regard scientifique qui me permet de dire que la biodiversité ne va pas bien. Je ne fais pas ça avec le sourire mais par conviction ».

GRILLE DE PRODUCTION INDIVIDUELLE

Pour dresser collectivement un diagnostic de la TVBN sur le territoire, il a été proposé aux participants un temps de réflexion individuel pour identifier les aspects positifs et négatifs de la TVBN sur le territoire de l'EPN en lien avec la thématique des milieux aquatiques et des zones humides.

À noter que les éléments ont été retranscrits tel que formulés par les participants.

+	-
- Protection, préservation, restauration (augmentation des espèces). - Gestion ruissellement, protection de la ressource en eau (cf. programme mares en cours). - Restauration des continuités écologiques. - Restauration des petits patrimoines bâtis (ex : lavoir des mares). - Amélioration du cadre de vie. - Arbre têtard (patrimoine naturel). - Attrait touristique. - Découverte de zones humides et aquatiques mais aussi d'espèces inféodées. - Connaissances des zones humides. - Connexion trame boisée / cours d'eaux : prise en compte de la fragmentation des milieux entre milieu d'hibernage et de reproduction. - Augmentation des connaissances (mise en avant du programme de préservation). - TVBN un accélérateur pour une plus grande prise en compte de la trame bleue. Au sens réseau hydraulique (mares, bassins EP, cours d'eau). - 52 mares restaurées depuis 2017 afin d'accueillir la biodiversité. - De nombreuses mares possèdent déjà un diagnostic amphibiens, flore et odonates. - Prise de la compétence GEMAPI. - Une bonne dynamique des élus. - Pour l'Iton : la structure de bassin travaille sur la thématique PPHHA (démarche en septembre). - Préservation des milieux rares.	- Contraintes vis-à-vis des activités de loisirs (canoë). - Freins avec les propriétaires privés ou multitude de propriétaires. - Suppression de bâtiments (patrimoine). - Frein à l'étalement urbain. - Comment impliquer tout le monde ? (habitants, politique, privés, ...). - Réchauffement climatique / échange des cours d'eau / assèchement des mares. - Contrainte financière. - Contrainte de fréquentation du public (bord de cours d'eau ou de mares) qui va s'accroître dans les années à venir. - Peu de zones humides. - Anciennes zones humides transformées en grandes plaines agricoles. - Les inventaires sur les mares ne concernent pas encore les mares privées et ne ciblent que les amphibiens, la flore et les odonates. - Les rivières ne traversent pas entièrement le territoire. - Bancarisation des données. - PLUi ne prend pas en compte les zones humides. - Ne respecte pas l'ensemble des préconisations du SAGE. - Loi climat et résilience // lourdeur administrative pour les opérations de restauration. - Manque d'analyses de l'état de conservation des milieux / problème qualité de l'eau. - Manque d'une approche descriptive des zones humides et aquatiques selon une approche temporelle. - Manque de diagnostic sur la valeur d'usage. - Envasement des cours d'eau.

PARTAGE EN COLLECTIF

À la suite de ce temps individuelle, il a été proposé aux participants de partager en collectif les éléments mis en avant et de cibler des premiers enjeux concernant la mise en œuvre de la TVBN en s'appuyant sur une matrice écrite de restitution.

Synthèse écrite collective :



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Mercredi 06 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES



- Il y a beaucoup de données récoltées / à mettre à profit / il y a beaucoup de données piscicoles.
- Le retour de certaines espèces (anguilles).
- Un grand réseau de mares (cela comble le manque de rivières) / une bonne connaissance / des programmes en cours → un dynamisme au niveau des élus locaux.
- Il y a une volonté EPN avec la taxe GEMAPI. Un élément important pour développer ces problématiques.
- Le milieu de la rivière à un fort potentiel écologique → biodiversité riche.
- La trame bleue est bien perçue par le public, c'est un sujet porteur / le public est plus sensible / c'est la colonne vertébrale du territoire // les choses évoluent rapidement.
- L'appropriation du patrimoine (cache de vie tourisme).
- Il y a des élus en commun entre les syndicats et les collectivités. Cela permet une convergence des fonctionnements selon les syndicats.

- Il y a beaucoup d'actions mais elles sont peu valorisées (marge de progression).
- Est-ce qu'il faut communiquer ou préserver ? Cela va dépendre de l'objectif final (demande du public) / Ne pas cacher l'objet.
- Il y a des enjeux communs entre les territoires.
- Où faut-il agir ? Par quels milieux se développent les espèces ? Aller vers une meilleure connaissance ?
- La qualité de l'eau (fournie et exploitable).
- La prise en compte des mares privées.

- Il y a trop de demandes sociales d'accès à l'eau, ce qui provoque des problèmes de comportements (peu d'activités liées à l'eau sur le territoire).
- Il y a très peu d'accès aux rivières pour la pêche (réservés aux propriétaires fonciers).
- Il n'y a pas de zonages particuliers dans le PLUiHD.
- Il ya des espèces envahissantes / exotiques = 52 mares restaurées.
- La liaison avec la PAC (Politique agricole commune) (On ne peut rien faire sans le monde agricole).

Les premiers enjeux :

- Développer un projet de TVBN en relation avec la demande sociale.
- Avoir une synergie entre les acteurs du territoire (ex : centraliser les données).
- Communiquer (développer la visibilité, auprès de tous les publics → faire découvrir / Associer le public / participation).
- Valoriser les actions.
- Intégrer les dimensions sanitaires et biodiversité.

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « Le fait qu'il n'y ait pas de rivières a entraîné la création des mares par la main de l'Homme ».
- « Il y a un vrai dynamisme à l'échelle départementale par rapport à d'autres départements ».
- « La rivière a une forte qualité écologique, on sort de l'influence de Paris. C'est une richesse dans le territoire ».

- « Le point positif c'est que la trame bleue est mieux perçue par le grand public, c'est parlant. C'est à échelle humaine et l'eau est un élément vital pour les humains ».
- « La trame bleue est la colonne vertébrale de notre territoire ».
- « Le point positif c'est qu'il y a une cartographie des zones humides avec phasage en cours. C'est un gros travail de données. L'agence de l'eau commence à communiquer avec ».
- La prise de compétence GEMAPI (il faut l'expliquer) ; SDAGE (inondation / territoire résilient) ; PPRI (répond directement au SDAGE).

Aspects négatifs :

- « Un des problèmes récurrent c'est le nombre d'espèces étudiés alors qu'il y en a des milliers » [...] « Il faut tout mettre en action pour favoriser un maximum d'espèces mais il sera impossible d'étudier l'ensemble des espèces ».
- « Il n'y a pas besoin de déclaration de mare pour pouvoir boucher sa mare et ne pas l'entretenir ».
- La question du portage politique : « Être élu ne se limite pas au 11 novembre ou au 14 juillet, ils ont la possibilité de missionner pour agir sur le terrain ».
- « Le point négatif c'est que l'enjeu de l'eau est national voir international ».
- Il y a beaucoup de structures qui ne communiquent pas ou peu. Il y a une méconnaissance de qui a les données ».

Points de vigilance :

- « Le syndicat de L'Îton doit communiquer sur ces travaux, sur ce qui est mis en place, mais c'est compliqué de communiquer et de toucher le public. Le meilleur moyen reste le bulletin municipal ».
- « Il y a une augmentation nécessaire de la richesse de connaissances sur le territoire (danger, où agir en priorité, ...) ».
- « Un point de progression est l'obligation de diffuser les données en ligne ».
- « Dans la trame bleue il n'y a pas que les zones humides mais aussi les zones aux alentours ».
- « Concernant la trame bleue les choses bougent, en matière de dynamisme on n'ira jamais plus vite que la nature ».
- « L'entretien et la restauration dans cette trame permettent aussi la protection du patrimoine ».
- « Il y a encore un gros travail de sensibilisation auprès des habitants [...] « Aujourd'hui le projet est trop technocratique, il faut le co-construire ».

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

**Synthèse de l'atelier de concertation Trame Noire
07 juillet 2022 (matin)**

08/11/22

Nombre de participants : 10 (habitants, élus et partenaires techniques).

ICE BREAKER – DEBAT MOUVANT

Pour adopter une posture participative, un temps collectif appelé « débat mouvant » a été proposé aux participants. Chacun a été invité à se positionner de part et d'autre d'une ligne centrale pour exprimer son positionnement par rapport à une affirmation. Chacun a pu s'exprimer, argumenter son choix en vue d'engager un débat sur les différents sujets.

• **Affirmation n°1 : Mettre en œuvre la trame noire ce n'est pas gagné !**

La majorité des participants s'est positionnée pour répondre par l'affirmative à l'énonciation de cette phrase, et quelques-uns ont exprimé un avis mitigé.

En accord avec l'affirmation :

- « C'est favorable pour l'économie et la biodiversité ».
- « Une fois que les élus auront conscience ils vont convaincre leurs habitants ».
- « Il y a des communes ce n'est même pas un débat, ils l'ont fait ! ».
- « Ça bouge un peu partout, il y a de plus en plus de grandes villes qui travaillent sur la trame noire et ça se passe bien ».
- « Commune périurbaine rurale : l'éclairage public est en train d'évoluer positivement, éloignement des lampadaires, pas de sur-éclairage, ... avant c'était une question d'insécurité alors que l'on sait aujourd'hui que les délits se déroulent la journée ».
- « Dans ma commune on éteint toute l'année de 22h à 6h du matin et zéro éclairage de mai à septembre ».
- « Sur la ville d'Évreux et sur les surfaces commerciales il y a un projet de diminution de 60% de l'éclairage ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « Je pense que les normes à venir vont dans le mauvais sens avec certes une diminution de l'intensité mais il y aura du coup plus de points lumineux ».
- « La technologie ne nous aide pas beaucoup dans ce domaine notamment pour la question d'économie d'argent et de ressources. Il y a aussi la difficulté de gérer l'éclairage dans les zones privées ».
- « Par rapport aux caméras de surveillances il est nécessaire d'avoir de l'éclairage public ».

Avis mitigés :

- « J'ai déjà eu l'expérience, il faut requestionner les élus. Il y a deux sujets : Évreux et les communes rurales ».

- « Méconnaissance de ce que cela provoque et il faut faire connaître aux élus puis aux citoyens par la suite ».

• **Affirmation n°2 : Plus facile d'agir sur la trame verte que sur la trame noire ?**

La majorité des participants s'est positionnée pour répondre par l'affirmative à l'énonciation de cette phrase.

En désaccord avec l'affirmation :

- « Il est plus facile d'agir sur la trame noire parce qu'il y a un intérêt financier, une économie de portefeuille ».

En accord avec l'affirmation :

- « Il y a un intérêt économique favorable donc ça incite plus à agir pour la trame noire ».

GRILLE DE PRODUCTION INDIVIDUELLE

Pour dresser collectivement un diagnostic de la TVBN sur le territoire, il a été proposé aux participants un temps de réflexion individuel pour identifier les aspects positifs et négatifs de la TVBN sur le territoire de l'EPN en lien avec la thématique de la trame noire.

À noter que les éléments ont été retranscrits tel que formulés par les participants.

+	-
- Intérêt écologique (cycle de vie des espèces et des humains, économie => gain). - Sobriété (bon sens) / Est-ce qu'on a besoin de voir la nuit ? - Déjà des communes en extinction la nuit. - Hausse du prix de l'énergie rend ce sujet plus facile et acceptable. - S'appuyer sur l'arrêté du 28 décembre 2018 pour déjà faire respecter la loi (vitrines / entreprises / ...). - Nouvelles technologies permettent de nouvelles solutions. - Trame noire : argument pour limiter le déploiement de l'éclairage dans les nouveaux projets d'aménagements. Un label peut être mis en avant. - Insécurité plus visible. - Reproduction des espèces nocturnes. - RLPI est un point positif pour la TVBN. - Profiter des étoiles. - Action en cours : pose de nichoirs effectuée par l'Association Naturellement Reuilly. - Anticiper l'aménagement des voies douces au regard de sa mise en place.	- Si extinction = sentiment d'insécurité. - Méconnaissance des élus et des habitants sur les problématiques liées à la pollution lumineuse. - Différence d'acceptation entre milieu rural et urbain. - Portage politique devra être fort. - Sujet qui demande une sensibilisation pour comprendre. - Economie d'énergie ne veut pas dire baisse de la pollution lumineuse. - Difficulté de travailler sur la pollution lumineuse d'origine privée. - Problématique de sécurité publique, vidéosurveillance. - Problématique des festivités de fin d'années = éclairages +++. - Lutter avec les acteurs économiques, fournisseurs de produits lumineux. - Mise en valeur architecturale, scénographie urbaine qui permet par l'éclairage de mettre en valeur le patrimoine. - Nécessité de sensibilisation, de synthèses bibliographiques sur les impacts de la pollution lumineuse. - Beaucoup d'extinction en cœur de nuit = pas optimale pour la biodiversité. - Connaissances insuffisantes sur les espèces cibles pour avoir une analyse approfondie.

- Impact des EPCI voisins sur les communes limitrophes
– également impact grandes villes sur les petites communes périphériques.

PARTAGE EN COLLECTIF

À la suite ce temps individuel, il a été proposé aux participants de partager les éléments mis en avant et de cibler des premiers enjeux concernant la mise en œuvre de la TVBN en s'appuyant sur une matrice écrite de restitution.

Synthèse écrite collective :



Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Jeudi 07 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

TRAME NOIRE



- « C'est global ! »
- Il faut réduire la pollution lumineuse // Pas de limites géographiques.
- La pollution lumineuse touche les humains et la biodiversité = La santé globale

- Certaines espèces reviennent en ville.
- Une réflexion globale sur tout le territoire (RLPI) → Outil zonage // Facile à mettre en place dans le territoire.
- Il y a un passif déjà présent // Pro actif.
- L'arrêt de l'éclairage nocturne → prémisses pour inciter / moins d'incivilité.
- La solution d'éclairage temporaire (éclairage seulement lors de l'occupation d'un espace).
- Il y a des leviers : Arrêter les fonds de concours / le développement économique / l'économie d'énergie.
- La TVBN est un levier pour les nouveaux aménagements.
- La TVBN est un levier qui peut créer une fierté des territoires.

- Les îlots de biodiversité urbaine.
- L'anticipation avant la mise en place de projet.
- Un effet regard / miroir entre action publique et privé.
- Les forces de l'ordre → deux discours sur l'éclairage public : positif et négatif / Il est nécessaire de les sensibiliser.
- Il y a une différence entre la ville d'Evreux et les villages (pose la question de la mise en place) → différente réglementation au niveau national.
- Les données : Il y a beaucoup de données au niveau national mais un manque de données locales (manque de transparence / de mutualisation / à compléter).
→ C'est nécessaire pour légitimer les actions à mettre en place, mais il est possible de les mettre en place sans diagnostic.

- L'insécurité // c'est accidentogène (piéton et vélo) // les cambriolages.
- Il n'y a pas le même niveau de connaissances sur les différents territoires.
- L'amélioration technique des éclairages (LED (faux ami de la trame noire) / lumière blanche / ...).
- Les festivités de fin d'année (repenser en festivité durable).
- L'arrêt de l'éclairage public peut créer une augmentation de l'éclairage privé (compensation).
- La mise en valeur du patrimoine la nuit (regard différent mais contradiction avec la TVBN).
- Le portage politique / volonté politique → C'est une difficulté (pose la question du portage citoyen et associatif).
- Le manque d'associations.

Les premiers enjeux :

- S'appuyer sur un portage politique du projet global.
- Penser global et ne pas sectoriser.
- Se reconnecter à la nature (humain, faune, flore).
- S'approprier le projet (sensibilisation).

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « Pour la publicité on peut zoner, c'est facile à mettre en place à l'échelle du territoire ».
- « On a parlé d'insécurité, la trame noire n'est pas une source d'insécurité, la nuit les personnes sont plus visibles, la trame noire n'est pas une justification à l'insécurité ».
- « Aujourd'hui il a des technologies qui permettent d'éclairer seulement lorsque l'espace est occupé ».
- « La gendarmerie a constaté que la probabilité de cambriolage n'est pas un argument ».
- « Les communes peuvent s'engager sur le label ciel étoilé ».
- « Il y a beaucoup de petites communes qui peuvent agir et être des leviers pour réussir ».

Aspects négatifs :

- « Il y a déjà un historique, sur le territoire nous n'avons pas tous le même niveau d'information ».
- « Le négatif c'est le côté risque accidentel ».
- Les données : « Il y a une difficulté à avoir les informations, on va avoir des données sur l'impact national mais on a du mal à analyser pour le niveau local. Ce sont les partenaires qui font les données ».
- « Il y a pleins de choses qui se font mais il y a un problème de convergence des données ».
- « La TVBN peut être un levier dans le cadre de nouveaux aménagements, mais on a du mal à porter la parole auprès des maîtres d'œuvres. Il faut développer des zones économiques respectant la réglementation ».
- « Les associations sont un bon vecteur d'incitation locale pour que les gens puissent s'approprier le projet, mais il n'y a pas beaucoup d'associations sur le territoire ».
- « Les élus sont souvent consommateurs et non acteurs de l'agglomération ».

Points de vigilance :

- « Cela a un impact sur le cycle du sommeil pour les êtres humains et la biodiversité ».
- « Pour la trame noire, il faut dissocier ville et village (la publicité lumineuse doit être interdite dans les villes de moins de 1000 habitants en limitant également les enseignes) ».
- « En ville il n'y a pour l'instant que des témoignages, mais il ne semble pas avoir de hausse, mais plutôt une diminution de l'éclairage. Cela pose problème pour les caméras de surveillances ».
- « Pour moi la trame noire ce n'est pas un corridor c'est partout, c'est global. Il faut réduire les halos lumineux ».
- « Si on investit sur des technologies qui coûtent moins on ne règle pas le problème, on conserve des halos [...] La LED ça n'aide pas. Cela réduit l'intensité mais émet de la lumière blanche ».
- « Il y a un effet regard des habitants sur les actions de la collectivité et des communes [...] à l'inverse les habitants peuvent intensifier l'éclairage privé il n'y pas de cadre défini ».
- « Il faut intéresser et impliquer les citoyens ».

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

Synthèse de l'atelier de concertation Transports
07 juillet 2022 (après-midi)

08/11/22

Nombre de participants : 7 (élus et partenaires techniques).

PRESENTATION DE BIOTOPE

Pour adopter une posture participative, un temps collectif appelé « l'arbre de positionnement » a été proposé aux participants. Chacun a été invité à se positionner sur l'arbre en s'appuyant sur la position d'un personnage pour illustrer comment il se situe par rapport à la TVBN. Chacun a pu s'exprimer, argumenter son choix lors d'un temps d'échange collectif.

Je suis de nature enthousiaste pour participer mais je ne suis pas sûre d'avoir une bonne connaissance de la TVBN.

« Dans notre pôle on va dans une amélioration de la TVBN, il y a un travail de restitution. Ce n'est pas encore optimum ».

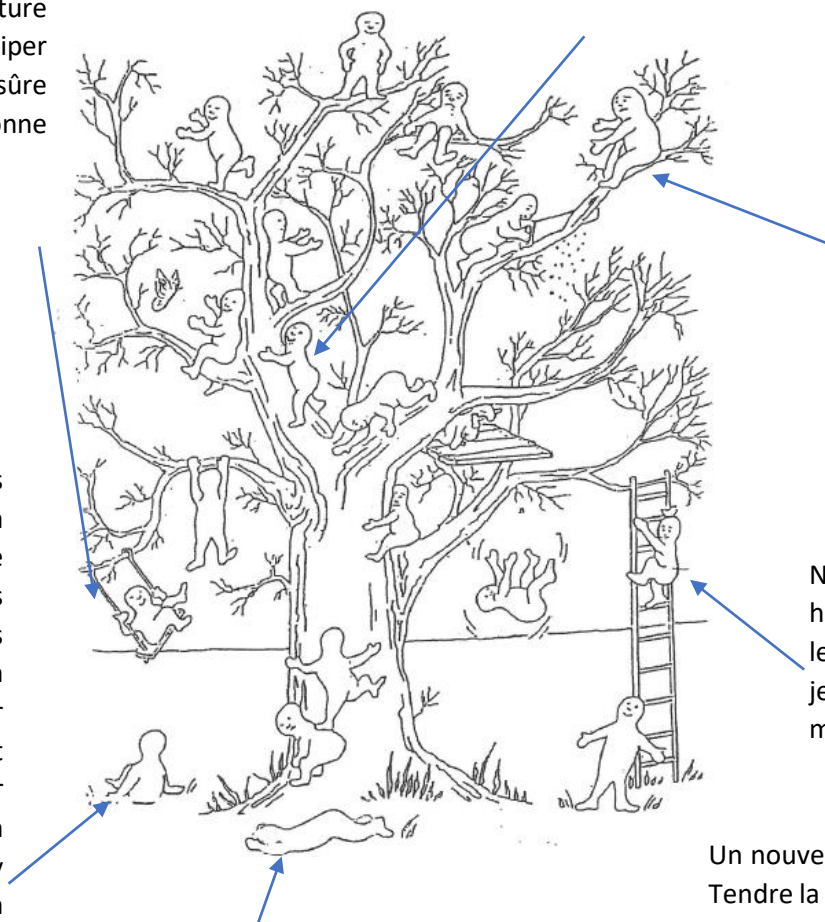
Je connais bien la TVBN mais je me pose beaucoup de questions sur le lien entre TVBN et transport

Les élus ne sont pas des experts sinon ils seraient à notre place et je pense que nous devons les aider et les accompagner [...] Je vous rejoins en tant qu'élus on doit se débrouiller seul pour connaître les informations et les sujets. On a du mal à avoir les informations pour bien effectuer notre travail. Il n'y a pas de communication entre les services et les élus.

Notion de graduation, hier je connaissais mal le projet et aujourd'hui je le connais mieux, je me sens concerné.

Un nouveau personnage est à créer : Tendre la main pour accompagner les gens dans ce projet.

Je ne connais pas la TVBN.



GRILLE DE PRODUCTION INDIVIDUELLE

Pour dresser collectivement un diagnostic de la TVBN sur le territoire, il a été proposé aux participants un temps de réflexion individuel pour identifier les aspects positifs et négatifs de la TVBN sur le territoire de l'EPN en lien avec la thématique des transports.

À noter que les éléments ont été retranscrits tel que formulés par les participants.

+	-
- Voies vertes. - Réseaux SNCF délaissés. - Augmentation du prix du carburant. - Aire de covoiturage. - Réseau interurbain. - Potentiel d'action via projets et via réserves foncières. - Projet visant la réduction du trafic. - Support de médiation. - Reconquête des espaces délaissés via de nouveaux projets (lutte contre la fermeture d'espace). - Aménager les lisières des voiries de façon à favoriser la biodiversité et les corridors écologiques. - Penser la compensation liée à des aménagements en faveur des réservoirs et corridors écologiques. - Prendre en compte, dans les aménagements et création de voiries routières, les déplacements des animaux. - Projets de voies douces déjà en cours. - L'évolution des modes de transports peut permettre de repenser nos déplacements au plus proche de la nature. - Rôle de cadre de vie, rôle pédagogique, bien être. - La TVBN peut agir auprès des aménageurs pour une meilleure prise en compte des continuités.	- Base aérienne 105. - Aire de covoiturage. - Transports électriques (augmentation de la consommation électrique). - Réseau interurbain. - Urban connect et PUB. - Pas d'utilisation de l'Iton pour créer de l'énergie. - Segmentation / Impacts. - Non prise en compte de la TVBN (volontaire ou non). - Consommation SAU. - Manque d'ouverture d'esprit des décideurs et techniciens. - Artificialisation des voies douces. - Réalité de la compensation en cas de grands aménagements. - Absence d'obligation dans les chantiers de travaux. - Discontinuité. - Artificialisation pour la mobilité. - Sur-aménagement de certaines voies pour les rendre accessibles. - Les transports peuvent être sources de dissémination d'espèces (cas des EEE). - Les transports sources de pollution (lumières, bruits, gaz, poussières, ...). - L'évolution des activités de transports (vélo électrique) augmente la fréquentation et la pression sur les milieux naturels.

PARTAGE EN COLLECTIF

À la suite de ce temps individuel, il a été proposé aux participants de partager les éléments mis en avant et de cibler des premiers enjeux concernant la mise en œuvre de la TVBN en s'appuyant sur une matrice écrite de restitution.

Synthèse écrite collective :



Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Jeudi 07 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

TRANSPORTS



- L'opportunité du réseau SNCF
 - Projets d'investissements.
 - Favorable à la biodiversité.
- La mise à profit de l'existant
 - Aménagements.
- Le tourisme vert / le cadre de vie / les supports de médiation / la reconquête des espaces.
- La prise en compte des passages à faire sur les nouveaux projets.
- Il faut exploiter davantage L'Itton (Attention dans la manière de faire).
 - Production d'énergies locales.

- Le réseau ferroviaire (Pb tarif).
- La ligne verte d'Evreux (chemin ruraux).
- Le PAT pour fédérer les agriculteurs.
- Une politique qui favorise la mobilité douce.
- La TVBN enrichie la connaissance pour améliorer les infrastructures.
- Les contraintes (réduction des ressources) créées de l'adaptabilité.



- Compenser pour créer de la biodiversité.
- Richesse économique de la TVBN ?
- Manque des couloirs aériens sur la carte → Nuisance sonore.
- Levier économique pour les élus.
 - Pratique.
- Il faut accompagner / montrer les gains auprès des agriculteurs.
- Il faut utiliser le réseau de transports scolaires pour faire les livraisons.
- Il faut changer l'organisation de la mobilité.

- Il y a une demande des utilisateurs sur la question des transports.
- Les changements des pratiques.



- Le manque de cohérence sur le territoire au niveau des infrastructures.
 - Dans les projets.
- La reconnaissance des espaces.
- La réglementation sécuritaire (environnement perçu comme une contrainte).
- Le manque d'expérimentation des acteurs.
- Les anciennes infrastructures.
- Les écrans lumineux sur le réseau routier (écran dans des couloirs écologiques).

- Le manque de sensibilisation des acteurs en général.
 - Suivi/intégration.
 - Rôle des élus.
- L'augmentation du trafic, de la pression sur les espaces.
 - Source de pollution.
 - Dissémination des espèces exotiques.

Les premiers enjeux :

- Mobiliser les élus et les citoyens.
- Favoriser l'expérimentation des habitants au sujet des voies vertes.
- Informer les élus sur leurs capacités d'actions (se sentir utile). ↗
- L'aménagement du territoire (à repenser).
- Bénéficier de l'existant et des opportunités qu'ils représentent.

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « Il y a beaucoup de délaissés SNCF, il y a des possibilités intéressantes pour créer des voies vertes. Le point négatif c'est que ce sont des usines à gaz où il faut avoir des autorisations ».
- « La TVBN est un support de médiation et de découverte qui permet de découvrir des endroits ».
- « Il est possible de favoriser la biodiversité sur de petits espaces de transition entre espace agricole et espace artificialisé. À côté des champs des agriculteurs il y a des zones qui sont parfois mangées pour avoir plus de terrain. Il faudrait marquer le sol par un chemin entre les deux pour favoriser la biodiversité ».

- « Sur les nouveaux aménagements il y a une prise en compte de la TVBN, il y a un changement de politique et de paradigme ».
- « L'évolution des transports peut aussi rapprocher les citoyens de la nature, développement des vélos, des chemins de rando, plus on est proche de quelque chose plus on se l'approprie et plus on en prend soin ».
- « Il est nécessaire d'agir sur la mobilité. C'est le meilleur timing : plus la crise économique est forte plus la crise écologique se porte bien ».
- « Du point de vue de la TVBN l'augmentation du prix du pétrole c'est génial. Il y a plus de monde à vélo que suite à des programmes incitatifs en faveur du vélo ».

Aspects négatifs :

- « Il faut plus de cohérence sur le territoire, il y a des endroits où des choses se passent et d'autres endroits où rien n'est réalisé ».
- « Le RFF est difficile à toucher ».
- « Il y a une dégradation de la biodiversité en bord de routes depuis la suppression des arbres le long des voies ».
- « Les transports sont sources de pollution, de lumière, de poussière et de nuisances sonores pour les espaces naturels ».
- « Concernant le couloir aérien il faut faire un diagnostic de la base 105. Les avions entraînent des vibrations et des nuisances sonores pour la faune, la flore et les humains. Il faut aussi prendre en compte les éoliennes et les poteaux électriques ».
- « À l'échelle du territoire il y a une mauvaise utilisation des transports ferroviaires à cause du prix. Les gens prendraient le train si c'était plus accessible ».

Points de vigilance :

- « On ne sait pas recruter les citoyens pour participer aux ateliers de concertation ».
- « Il faut expérimenter en vrai pour comprendre (manque d'expérimentations) ».
- « Pour que les citoyens s'approprient la TVBN il faut leur expliquer ce que cela leur apporte ».
- « Il faut favoriser la production hydrogène sur le territoire ».
- « Enjeu énergétique : l'utilisation du L'iton pour la production d'énergie hydraulique. La production d'énergie peut être une clé d'entrée pour le domaine politique ».
- « Il faut communiquer auprès des citoyens ».
- « Et attention parfois les élus agissent dans le sens des habitants pour être réélus ».

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

**Synthèse de l'atelier de concertation Urbanisme
05 juillet 2022 (après-midi)**

08/11/22

Nombre de participants : 13 (élus et partenaires techniques).

ICEBREAKER – LE DÉBAT MOUVANT

Pour adopter une posture participative, un temps collectif appelé « débat mouvant » a été proposé aux participants. Chacun a été invité à se positionner de part et d'autre d'une ligne centrale pour exprimer son positionnement par rapport à une affirmation. Chacun a pu s'exprimer, argumenter son choix en vue d'engager un débat sur les différents sujets.

- **Affirmation n°1 : La TVBN c'est une affaire de spécialiste.**

La majorité des participants s'est positionnée comme étant mitigée à l'énonciation de cette phrase.

En accord avec l'affirmation :

- « Ça ne parle pas forcément aux citoyens ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « Non, chacun peut agir, par exemple en ne tondant pas une partie de son jardin ».
- « Pour moi, c'est l'affaire de tous ! Et notamment de la population locale ».
- « Les enjeux climatiques c'est l'affaire de tous, c'est une affaire locale et cela concerne aussi les citoyens ».

Avis mitigé :

- « Je me mettrais au milieu, il faut être un minimum connaisseur ».
- « Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice mais il faut que ce soit expliqué ».
- « Il faut sensibiliser, utiliser le bon vocabulaire pour pratiquer les bons gestes ».
- « Il faut utiliser un vocabulaire commun aux citoyens pour qu'ils puissent comprendre, parce que lorsque nous parlons de TVBN je ne suis pas sûr qu'ils comprennent ».
- « Il faut des techniciens c'est sûr, mais je suis d'accord sur le fait que les gens n'ont pas forcément la connaissance de l'impact de leurs actes ».
- « Oui il y a une méconnaissance de la TVBN. Sur ma commune nous avons coupé l'éclairage public de 22h à 6h et certains ont émis l'idée que c'était pour favoriser la délinquance ».

- **Affirmation n°2 : La TVBN c'est une source de développement économique.**

La majorité des participants s'est positionnée comme étant mitigée à l'énonciation de cette phrase, et quelques-uns étaient d'accord.

En accord avec l'affirmation :

- « Ce n'est pas un problème de dire que la TVBN permet un avantage économique ».
- « Il y a aussi une adaptation du modèle économique par rapport à la nature, on voit de plus en plus de modèles économiques qui essaient d'être proches de la nature ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « Ça ne créait pas de développement économique mais ça rend le territoire attractif pour les entreprises et les habitants ».

Avis mitigés :

- « Ce n'est pas l'unique source, mais des territoires ont profité de cela pour permettre une meilleure attractivité de leur territoire et améliorer leur cadre de vie ».
 - « Ça dépend de qui paye, il y aura un développement économique que s'il y a des financements et des moyens pour agir ».
 - « Je n'ai pas assez de recul, je ne vois pas trop comment la TVBN peut favoriser le développement économique ».
- **Affirmation n°3 : On peut mener moins d'actions en faveur de la trame verte et bleue et noire en milieu urbain.**

La majorité des participants s'est positionnée comme étant d'accord avec la phrase énoncée avec néanmoins quelques avis mitigés.

En accord avec l'affirmation :

- « Il y a moins d'actions possibles en milieu urbain, sur les surfaces nous ne pouvons plus faire autant qu'avant, mais la densification des villes pose la question de la plantation d'arbres, de la création de vide et ces aspects sont des sujets importants ».

En désaccord avec l'affirmation :

- « La TVBN freine l'urbanisation, je pense qu'à certains endroits c'était nécessaire ».
- « Du moment que nous avons les outils, nous pouvons agir ».
- « Je pense que comme ce sont les endroits les plus dégradés alors nous devrions faire plus ».

Avis mitigé :

- « Concernant les friches, que faire de ces espaces-là ? » [...] « Revaloriser les friches pour en faire des espaces dédiés à la nature ? »
- « On peut aussi réfléchir aux aménagements, par exemple dans les écoles, l'imperméabilisation des sols, ... Cela pose la question de comment appréhender la désimperméabilisation des sols ».

GRILLE DE PRODUCTION INDIVIDUELLE

Pour dresser collectivement un diagnostic de la TVBN sur le territoire, il a été proposé aux participants un temps de réflexion individuel pour identifier les aspects positifs et négatifs de la TVBN sur le territoire de l'EPN en lien avec la thématique de l'urbanisme.

À noter que les éléments ont été retranscrits tel que formulés par les participants.

+	-
- Préservation des corridors écologiques. - Prise en compte de l'attente des élus sur les questions écologiques. - Amélioration de l'environnement au quotidien pour les habitants. - Permet de limiter les îlots de chaleur dans les villes. - Amène de la biodiversité. - Lutte en partie contre le réchauffement climatique. - Permettre la multifonctionnalité des espaces urbains. - Anticiper les nuisances. - Permettre aux urbains d'être un minimum connecté à la nature (lien santé environnement). - La TVBN n'est pas incompatible avec l'urbanisme (accueil de la faune dans le bâti) et le changement de gestion (éco pâturage). - Le génie écologique coûtera toujours moins cher que le génie civil. - Imperméabilité des sols. - Traitement de l'eau à la parcelle. - Ecoquartiers. - Meilleure qualité de vie. - Lutte contre le réchauffement climatique. - Verdir les centres villes. - Recentrer l'humain avec la nature. - Attire touristique.	- Difficulté à identifier les différents schémas (voie verte, alternative à la continuité, déplacements sécurisés, publicité, ...). - Contraintes potentielles à l'urbanisation. - Contradiction entre densification et aménagement paysager. - La TVBN ne permet pas de travailler à la parcelle, c'est une vision d'ensemble. - Peu d'ambition dans les documents d'urbanisme, de prise en compte de la TVBN (diagnostic – préservation – restauration) en général. - Augmentation du prix du m². - Difficulté pour sensibiliser les citoyens (à tous les niveaux) et faire comprendre le message. - Sensibilisation des professionnels. - Sensibilisation de la population. - Géomètres se prennent pour des aménageurs. - Demande une réelle appropriation des élus et une démarche de « vulgarisation ». - Peu de gens perçoivent que leur implication est utile et constructive (problème de communication). - Contraintes réglementaires. - Pas de continuités écologiques fonctionnelles en milieu urbain, uniquement des espèces ubiquistes ? - Dépendance des réservoirs de biodiversité avec les communes aux alentours. - Enjeux de biodiversité passent après les enjeux humains. - Grand public urbain déconnecté de la nature. - Problème avec les aménageurs, bailleurs sociaux en lien avec l'économie, la rentabilité des projets. - Compréhension et regard des citoyens face à la nature en ville (« notion de propreté »). - Un frein de plus ajouté au ZAN (zéro artificialisation nette) et au PPRI local. - Ajouter des règles nouvelles aux nombreuses règles déjà existantes. - Risque d'un document général sans programme d'actions concrètes ou de déclarations d'intention générales.

PARTAGE COLLECTIF

À la suite de ce temps individuel, il a été proposé aux participants de partager les éléments mis en avant et de cibler des premiers enjeux concernant la mise en œuvre de la TVBN en s'appuyant sur une matrice écrite de restitution.

Groupe n°1 :

Synthèse écrite collective :



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Mardi 05 Juillet 2022

SYNTHÈSE COLLECTIVE

URBANISME



- La TVBN en milieu urbain c'est un outil :
 - o De communication pour l'attractivité (améliore le cadre de vie / l'attrait touristique).
 - o De développement paysager (évolution de la biodiversité, végétalisation, déimpermeabilisation, ...).
 - o Face aux changements climatiques.
 - o En matière d'aménagement (ex : gestion des eaux pluviales, ...).
 - o De convergence en matière de développement durable.
 - o D'anticipation.
- La TVBN est garante du bon fonctionnement des écosystèmes.
- La TVBN prend en compte l'attente des élus / habitants en matière de transition écologique.
- Elle permet la reconnexion à la nature / reconquête de la nature.
- Il faut avoir une meilleure connaissance du territoire + outil précis sur le territoire (échelles parcellaires).
- Le suivi et évaluation de l'évolution de la biodiversité.
- La contraindre / l'encadrement du développement économique.
- La réglementation liée à la TVBN – Difficultés de mise en application.
- C'est dépendant de la sensibilisation.
- Il faut transformer une contrainte en positif (ex : passer en corridor / parc Un espace inconstructible).
- Il faut faire attention à ne pas limiter la biodiversité à la « verdure ».
- Un frein au développement urbain (une contrainte supplémentaire) / superposition de règles.
- Il y a un besoin de vulgariser la TVBN pour impliquer les habitants.
- Cela nécessite un portage fort et une implication des élus / partenaires techniques / habitants).
- Il y a une contradiction dans la réglementation : densité vs aménagement paysager.
- Cela doit passer par des changements de comportements.

Les premiers enjeux :

- Aboutir à des documents opérationnels concrets, facilement assimilables (ne pas ajouter de contraintes) // porteurs d'actions / financements ...
- Poser un cadre naturel pour permettre un développement raisonné du territoire.
- Permettre l'appropriation du territoire par les habitants.

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « La TVBN reconnecte l'humain à la nature, les personnes ne sont pas connectées à leur environnement ».
- « Cela permet d'anticiper l'aménagement et de poser des contraintes ».
- « C'est un outil d'anticipation du climat, des espèces en disparition et en mutation ».
- « Les gens ont quand même de plus en plus une vision de l'écologie au quotidien ».

Aspects négatifs :

- « Le contexte urbain semble déconnecté de la nature ».
- « La TVBN est perçue comme un frein supplémentaire aux autres outils de contraintes ».

- « Nous sommes attachés à la notion de propriété et de possession de la nature ».
- « C'est un langage très techno ».

Points de vigilance :

- « Les élus ont parfois du mal à traduire la TVBN au niveau local ».
- « Il faut que nos élus locaux soient nos ambassadeurs ».
- « Il faut arrêter le développement économique à outrance au bénéfice des habitants ».
- « Il faut y intégrer déjà toutes les contraintes existantes ».
- « La TVBN ça ne parle pas à une personne lambda, par contre préservation, ça parle, il faut vulgariser le propos pour que les gens se l'approprient ».
- « Il faudra trouver des traductions locales ».
- « Il y a une contradiction entre paysage et densification ».
- « Il faut des changements d'habitude, parfois difficile pour les propriétaires individuels ».
- « Il faut revoir l'aménagement des nouveaux espaces ».
- « Si on veut changer les habitudes, il faut aménager différemment ».

Groupe n°2 :

Synthèse écrite collective :



Définition d'une Trame Verte, Bleue et Noire

Atelier de concertation - Phase Diagnostic

Mardi 05 Juillet 2022

SYNTHESE COLLECTIVE

URBANISME



- La TVBN répond à la multifonctionnalité des lieux : urbanisme mais aussi effet réchauffement climatique (îlot de chaleur) / gestion hydraulique.
- Cela améliore la biodiversité en ville.
- La traitement des eaux pluviales à la parcelle.
- Cela permettrait des projets de meilleure qualité.
- La place du végétal en centre bourg (rural).
- Le Zéro phyto depuis 2012.



- Cela nécessite une priorisation / identification site.
- La vision territoriale.
- La découverte de cours d'eau en milieu urbain.
- La base aérienne.
- La prise en compte de la TVBN dans le règlement des zones urbaines.
- Le cheminement doux.



- ZA (Zones d'activités : impact sur le développement économique / construction foncière → Mais ZA de meilleure qualité.
- La qualité des aménagements en lien avec les compétences (géomètres).
- « On veut être chez nous et sans entretien » → Mur.
- Il faut faire admettre la règle aux particuliers / aménageurs.
- La mauvaise application de la loi / réglementation.
- Les parcelles et prise en compte de l'eau (cf l'Iton).
- L'urbanisme est le parent pauvre du projet.

Les premiers enjeux :

- S'approprier la communication.
- Avancer collectivement / Expliquer : Pôle Evreux et les autres.
- S'appuyer sur la volonté publique.
- Sensibiliser.
- Avoir le réflexe TVBN.
- Accompagner l'évolution des mentalités.

Éléments partagés :

Aspects positifs :

- « La TVBN c'est un choix que nous allons faire et les terrains peuvent être plus chers et donner envie à de nouvelles entreprises de s'installer. Ce seront des zones de meilleure qualité qui attireront des entreprises qui vont dans ce sens-là ».
- « En milieu rural la végétation est bien présente mais cela va dépendre des communes ».
- « La gestion différenciée existe sur notre territoire ».
- « À Evreux il y a de l'éco-pâturage sur les coteaux mais aussi en centre-ville ».
-

Aspects négatifs :

- « Les zones d'activités vont diminuer pour favoriser la TVBN, donc il va y avoir une diminution de surface de production. Ça aura un impact sur les productions agricoles. C'est un frein sur le développement économique et l'agriculture ».

- « Pour un souci d'économie et de moyens, on fait appel à des géomètres plutôt que des urbanistes... et ils ne favorisent pas la TVBN, ils coupent les parcelles selon les règles du PLUi mais sans réflexion en mode projet urbain ».
- « Le génie écologique coûte moins cher que le génie civil et pourtant on essaye de répondre à des enjeux climatiques à travers des pansements (ex : création de digues à la place de végétaux) ».
- « C'est toujours une question de mettre en opposition agriculture et environnement, or il faut travailler main dans la main ».
- « Le problème est que les gens veulent être chez eux sans avoir à entretenir... du coup ils ne veulent plus de clôtures ou de haies mais des murs » [...] « De plus, pour faire changer les mentalités sur cela c'est compliqué, les gens ne respectent pas le règlement... Dans les permis d'aménager il faut planter un arbre tous les 200m² et cela n'est pas respecté » [...] « En fait il faudrait une pré-végétalisation, l'aménageur devrait avoir une obligation de végétalisation mais ce n'est pas dans la culture de l'EPN » [...] « Il n'y a aucune peur de l'autorité de la collectivité. On est dans un contexte de proximité entre tous, ce qui est différent de la région parisienne, et donc on laisse passer plus de choses qui sont interdites » [...] « On me demande plus souvent de modifier la règle plutôt que de l'appliquer ».
- « Un esprit urbain s'est installé dans nos communes, ce n'est plus l'ancien esprit rural... ».
- « Sur le plateau Saint André, au milieu, il n'y a rien juste de l'agriculture intensive et pas d'eau... c'est une piste de développement de mares ? ».
- « Sur le territoire, il ne faut pas oublier un acteur, la base aérienne militaire. C'est un gros employeur du territoire, ils vont de nouveaux acheter des terrains agricoles » [...] « Le problème c'est qu'il est impossible de travailler avec le ministère de l'armée... ».
- « Un des problèmes sur le territoire ce sont les propositions faites par des professionnels. Par exemple pour améliorer la biodiversité ils vont proposer des toitures/terrasses végétalisées avec du gazon synthétique. La question de la prise en compte de la biodiversité c'est une difficulté ».

Points de vigilance :

- « Est-ce que cela peut permettre de bloquer la densification des villes ? Il faudrait densifier plus sur les zones déjà artificialisées mais il ne faudrait pas urbaniser tout ce qui est à urbaniser en ville. Comment prioriser ? » [...] « La TVBN c'est un choix politique, pour l'urbanisme c'est un frein mais pour le cadre de vie c'est un plus » [...] ça permettrait des projets de meilleure qualité ».
- « La TVBN doit se faire à un niveau local / du territoire plutôt qu'à la parcelle ».
- « Il faut dialoguer avec les jeunes ! »
- « La problématique urbaine c'est Evreux et non pas dans les villages » [...] « Il y a Evreux et les autres, Evreux c'est 47 000 habitants alors que le plus petit village c'est 90 habitants » [...] « La fiche action pour le pôle d'Evreux ne sera pas adaptable sur les autres communes » [...] « Il est important que le règlement soit différent entre la ruralité et Evreux ».
- « La TVBN est un parent pauvre des projets alors que c'est très positif sur le long terme. Il faudrait prendre en compte la TVBN dès la conception des projets. Avoir le réflexe TVBN ! ».
- « Au lieu de le faire à la négative cela doit se faire grâce à une invitation à préserver. Il ne faut pas passer par la négative, par l'écologie punitive mais par une écologie incitative ».